

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 7

Artikel: Si vous allez...
Autor: Decollogny, Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dictons du calendrier...

En patois de Savièse (Basile Luyet, prof.)

Kan l'a de poussa ën Janvyè l'e o.n an
kye rinpl'o chemetchyèrô.

*Quand il y a de la poussière (sur les routes)
en janvier, c'est une année qui remplit le ci-
metière.*

* * *

A Tsandeouja, che fè byô kla e ou chè
katson ou bogan, che l'e enoblô chorton
è nô chin kitô.

*A la Chandeleur (2 février), s'il fait clair,
les loups se cachent en leur tanière ; s'il fait
nuageux, il sortent et nous sommes tranquilles
(nous n'avons plus à craindre le froid).*

* * *

A Chén-Dzôjè maryon ej ijèi.

*A Saint-Joseph (19 mars) se marient les
oiseaux.*

* * *

A Nôtre-Dama dè mä ch'i vaoua kro-
ou'ô kôrbè, byô bla.

*A Notre-Dame de mars (25 mars), si les
nouvelles pousses de blé couvrent le corbeau,
belle récolte de blé.*

* * *

I bïjè dè mä l'i bije dij epouëntè.

La bise de mars est la bise de la pleurésie.

* * *

En di kye l'a tsanta i koko l'a forni dè
dzoua.

*Dès que le coucou a chanté, c'est fini pour
le gel.*

Appartement moderne !...

*Une jeune épouse américaine, à qui on
offrait une petite maison à acheter, ré-
pondit :*

*« Je ne saurais que faire d'une maison.
Je suis née dans un hôpital, j'ai été éle-
vée dans une pension, on m'a fait la cour
dans une automobile, je me suis mariée
dans une église, nous prenons nos repas
dans un restaurant, nous passons nos jour-
nées au golf, au bridge ou au dancing, et
quand je mourrai, je serai ensevelie par
les pompes funèbres. Tout au plus aurions-
nous besoin d'un garage, avec une cham-
bre à coucher ---dessus ! »*

SI VOUS ALLEZ...

... à Berolle, vous remarquerez sans doute une grande fontaine qui, à première vue, ne vous dira pas grand-chose. Le grand bassin, daté de 1858, provient d'un bloc erratique qui se trouvait au bas de la côte de Ballens, le village voisin. Ce bloc était si conséquent qu'on avait pu en extraire les matériaux nécessaires à la construction du pont CFF enjambant l'Aubonne à la hauteur d'Allaman. On transporta ensuite ce qu'il en restait à Berolle, mais il était si lourd que les roues du chariot ne purent supporter cette épreuve. On fit alors appel à tous les hommes valides, renouvelant ainsi le geste des gens de Gryon quand ils hissèrent depuis Saint-Tiphon le bassin qui avait été creusé en 1805.

Au milieu du VII^e siècle, l'évêque de Lausanne, Saint-Protais, trouva la mort dans les bois de Berolle, alors qu'il y surveillait des travaux. Pour transporter le cadavre, on le plaça tout d'abord dans une petite bière — le nom de Berolle viendrait de « petite bière » ont dit quelques éthymologistes — pour le conduire à Bière, où on lui donna un cercueil plus digne. On l'enterra dans une petite localité au bord du lac, du nom de Basuges, qui prit dès lors le nom de ce saint, pour devenir Saint-Prex dans la suite.

Ad. Decollogny.